



Le 19 décembre 2017

à Monsieur le Préfet de la Loire  
Préfecture de Saint-Etienne

Objet : Renouvellement de demande d'audience

Monsieur le Préfet de la Loire,

Les fédérations et syndicats signataires de cette lettre viennent à nouveau vous solliciter pour une entrevue afin de vous exposer leur inquiétude quant à la décision brutale et à l'application des suppressions et diminutions drastiques d'emplois relatifs aux personnes éligibles au CUI.

Une première demande d'audience est restée sans réponse de votre part (lettre du 14 octobre 2017).

Lors du CDEN du 16 novembre dernier, l'Unsa Éducation a réitéré cette demande restée elle aussi sans réponse à ce jour.

Nos organisations syndicales dénoncent fermement ces suppressions, demandent le maintien et le retour de ces personnels sur des emplois publics, et qu'ils bénéficient d'une formation qualifiante dans la perspective d'une titularisation.

Le secteur éducatif et le secteur associatif sont mis à mal par cette décision de suppression brutale des contrats aidés. Nous souhaiterions vous faire part des difficultés rencontrées sur le terrain par les acteurs que sont les professionnels des écoles, collèges et lycées de l'enseignement public.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos respectueuses salutations.

Dominique Furnon  
pour l'UNSA Education

Yves BORNARD  
FSU 42

Pascale GRANDE  
Pour la FNEC-FP FO